

Françoise Brunagel

Avocate associée

Description

Françoise Brunagel intervient en droit des contrats et en droit économique, incluant le droit des pratiques restrictives de concurrence, le droit de la distribution, le droit de la publicité et le droit de la consommation. Françoise intervient également en droit de la responsabilité du constructeur.

Ayant développé une expertise plus particulièrement dans le secteur automobile et les réseaux de distribution, elle est notamment le conseil dédié de plusieurs importateurs automobiles, pour qui elle intervient depuis de nombreuses années en tant que juriste dans une logique d'externalisation de la fonction juridique.

L'activité de Françoise se répartit entre le conseil et le contentieux.

Françoise privilégie une approche pragmatique et personnalisée pour ses clients.

Expériences

- Avocat au cabinet Gauclère Avocats (2006-2011)
- Avocat Associé au Cabinet Viginti Avocats (2011-2022)
- Avocat Associé au cabinet DS Avocats (2022-2024)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2004)
- Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE)
- Maîtrise de droit des affaires – Université de Strasbourg

Langues

- Français
- Anglais